

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL

Saison 2023/2024
L'Officiel n° 38
Du 30 Avril 2024

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

7 Rue Haute

11000 CARCASSONNE

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



Commission Départementale à l'Arbitrage

PROCES VERBAL N° 09 - samedi 20 avril 2024 à 09h30

Vice-président : M. Thierry LESVIGNE

Présents : MM. Grégory DEROUBAIX - Georges BARREAU -
Maxime KERROUX - Christophe MARTINEZ -
François PADJEN - Pascal PIQUEMAL

Visioconférence : M.

Excusés : Mme Lucie PIQUEMAL
MM. Éric JOLY - Georges LACOTE

Absent : M. Maxime GUICHOU

Assiste : M.

La séance est ouverte par le Vice-président à 09h30.

Il remercie l'ensemble des membres présents ou en visioconférence, fait part des excuses reçues et propose d'examiner l'ordre du jour ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation P.V N° 8 du 15 mars 2024.
- ▶ Félicitations à nos arbitres évoluant en Ligue pour leur promotion.
- ▶ Point sur les observations des arbitres seniors par M. Pascal Piquemal et des arbitres jeunes par M. Maxime Kerroux.
- ▶ Point sur les désignations par M. Maxime Kerroux.
- ▶ Modalités Assemblée Générale de fin de saison.
- ▶ Manquements.
- ▶ Informations - Questions diverses - Date de la prochaine C.D.A.
 - Année sabbatique M. Di Fédérico Alexandre
 - Présence membre CDA à la Commission d'Appel à venir
 - Dossier de M. Masson Olivier
 - Courriel de la C.R.A en lien avec les candidats Ligue pour la saison 2024/2025.

APPROBATION P.V N° 8 DU 15 MARS 2024

Approbation à l'unanimité des membres présents de la C.D.A. du procès-verbal N° 8 du 15 mars 2024.

FELICITATIONS A NOS ARBITRES EVOLUANT EN LIGUE POUR LEUR PROMOTION

Mme Lucie Piquemal est sélectionnée par la C.R.A de la L.F.O pour les prochains stages F.F.F comme arbitre centre en D3.

M. Radouane Moussaoui J.A.L a été sélectionné par la C.R.A de la L.F.O et observé dans le cadre d'une promotion accélérée.

M. Inaya Rivalain J.A.L a été sélectionné par la C.R.A de la L.F.O et observé dans le cadre d'une promotion accélérée.

La C.D.A. ne peut que se réjouir de ces promotions et de la reconnaissance par la C.R.A de la L.F.O pour le travail accompli par les différentes équipes qui ont eu la charge de la promotion des arbitres audois.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à Lucie, Radouane et Inaya et les encourageons à porter encore plus haut les couleurs du District de l'Aude.

POINT SUR LES OBSERVATIONS ARBITRES SÉNIORS PAR M. PASCAL PIQUEMAL ET DES ARBITRES JEUNES PAR M. MAXIME KERROUX

Observation arbitres seniors :

Sur la saison 2023-2024, 150 observations ont été réalisées pour les arbitres centre et assistants.

M. Pascal Piquemal tient à remercier les observateurs pour leur engagement et leur assiduité tout au long de la saison.

Ont observé dans la catégorie :

D1 : Abdelah Azrour - Himed Boutaleb - Mathieu Corne - Christophe Martinez - Claude Saulnier-Michel Raymond (Ariège)

D2 : Raymond Ligonnet - François Padjen

D3 : Jean Huens - Claude Saulnier

Assistants : Thibaut de Saint Gilles - Nathan Ramdani

Accompagnements / Observations arbitres jeunes :

À son tour M. Maxime Kerroux informe la Commission sur les accompagnements et observations effectués par l'ensemble des intervenants tout au long de la saison :

JAD 1 :

L'objectif des deux observations sur la saison a été atteint.

4 JAD1 sur 5 ont été observés deux fois (1 fois par M. Eric Nezereau et 1 fois par M. Claude Saulnier).

Une arbitre n'a pas pu être observée cette saison pour cause de blessure.

JAD 2 :

L'objectif était de les observer au moins une fois.

7 JAD2 sur 11 ont été observés.

A ce jour :

- 1 JAD2 n'a pas pu être encore observé pour cause d'indisponibilité.
- 1 JAD2 n'a pas pu être encore observé pour cause d'absence à son match.
- 1 JAD2 ne pourra pas être observé pour cause d'indisponibilité sur la saison.
- 1 JAD2 a souhaité mettre un terme à l'arbitrage en cours de saison.

JAD Stagiaires :

Au nombre de 11 après la F.I.A qui s'est déroulée à Laure Minervoix, l'objectif était de les accompagner au moins sur les 4 premières rencontres qu'ils avaient à diriger.

Sous l'encadrement d'arbitres et d'observateurs :

- 2 ont participé au Pitch phase départementale féminine à Bram le 2 mars
- 6 ont participé au Pitch finale départementale à Port-La-Nouvelle le 6 avril
- 3 ont participé au Pitch phase interdistrict féminin à Bram le 20 avril

Au 27 avril 2024, 6 auront été accompagnés au moins 4 fois et auront donné satisfaction à chacune de leur prestation.

Les 5 autres n'ont pas encore atteint ce quota minimum pour cause d'indisponibilités, blessures ou forfaits des équipes et seront sollicités pour parvenir à cet objectif.

Arbitres seniors Stagiaires :

Un total de 4 arbitres stagiaires pour la saison 2023/2024.

Les quatre ont été accompagnés 4 fois et comme pour les arbitres jeunes ils ont satisfait à l'attente de la CDA.

Trois d'entre eux ont bénéficié d'une observation dans le but d'être validés pour diriger des rencontres seul dès la saison prochaine.

POINT SUR LES DESIGNATIONS PAR M. MAXIME KERROUX

Depuis janvier 2024 à la tête de l'ensemble des désignations des arbitres jeunes et seniors M. Maxime Kerroux fait un point à la Commission.

Les rencontres sont couvertes à 99 % par la présence d'un arbitre officiel malgré le nombre important de championnats :

U13 Territoire -/- U14 R1 -/- U15 N1 - U15 N2 - U15 R1 - U15 Territoire -/- U17 N1 - U17 N2 - U17 R2 - U17 Territoire -/- U18 R1 - U18 R2 -/- U19 Territoire

Séniors Féminines à 8 -/- R2 Féminines -/-

R3 Séniors Masculins -/- Séniors Masculins D4 - D3 - D2 - D1 Proflex

Championnat Futsal

Les rencontres des différentes Coupes jeunes et seniors.

La C.D.A se félicite de ce bilan non anodin et remercie l'ensemble des arbitres du District de l'Aude et de l'Ariège (Echange entre les deux districts) pour leur disponibilité et leur sérieux ayant permis de couvrir l'ensemble des compétitions.

MODALITES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FIN DE SAISON LE 24 MAI 2024 A VILLESEQUELANDE A 19H00

Personnalités invitées :

M. le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal de Villesèquelande.

M. Le Président de la C.R.A de la L.F.O.

M. le Président du District de l'Aude de Football.

M. le Président de la Commission de Discipline du District de l'Aude de Football.

M. le Président de la Commission d'Arbitrage du District de l'Ariège de Football.

Mme la Présidente de l'UNAF de la section départementale de l'Aude.

Les arbitres du District de l'Aude de Football sont invités à signer la feuille de présence à partir de 18h30 afin de respecter l'horaire précis du début de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Prise de parole par les personnalités.
- Bilan de la saison 2023/2024.
- Calendrier de la saison 2024/2025.
- Intervention de l'Union Nationale des Arbitres de Football (UNAF).
- Classements des arbitres (montées, descentes et remise des récompenses).
- Désignations des officiels sur les finales des coupes et des championnats.
- Questions diverses. (Pour préparer et apporter les réponses aux questions éventuelles nous invitons les arbitres à les adresser pour le vendredi 10 mai 2024 dernier délai par le biais de l'adresse courriel habituelle).

Un apéritif dînatoire, offert aux participants par le District de l'Aude de Football, clôturera cette manifestation.

MANQUEMENTS

Sans objet.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES - DATE DE LA PROCHAINE C.D.A.

Demande M. Di Fédérico Alexandre.

Comme suite au courriel du 15 avril 2024 et aux arguments de M. Di Fédérico Alexandre, la Commission, en vertu de l'Article 47 du Règlement Intérieur, décide d'accéder à sa demande d'une année sabbatique pour la saison 2024/2025.

Dossier de M. Masson Olivier.

Blessé depuis la deuxième journée, présent lors du stage de rentrée mais n'ayant pas pu encore reprendre son activité, la Commission décide d'une année blanche le concernant.

M. Masson Olivier, sous réserve de participation et de réussite au stage de rentrée de septembre, reprendra dans la même catégorie pour la saison 2024/2025.

Présence membre CDA à la Commission d'Appel à venir.

Le club de Pieusse a fait appel d'une décision de la Commission de Discipline.

La C.D.A accompagnera comme elle en a l'habitude ses arbitres et décide de faire une demande à la Commission d'Appel pour que 2 représentants de la CDA puissent assister à celle-ci.

Courriel de la C.R.A en lien avec les candidats Ligue pour la saison 2024/2025.

Le Vice-président fait lecture d'un courriel d'information de la Ligue sur les modalités à appliquer pour les candidatures éventuelles d'arbitres de district vers la L.F.O.

La prochaine CDA se tiendra le jeudi 16 mai 2024 à 18h30 au Siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Vice-président M. Thierry Lesvigne remercie les membres présents pour la qualité des échanges et leur investissement au sein de la Commission et lève la séance à 11h30.

Le Secrétaire

BARREAU Georges

Le Vice-président

LESVIGNE Thierry

COMMISSION SENIORS

PV du 29/04/2024

Président : M. Alexandre BANDIERA

PROGRAMMATION

Les résultats des matchs suivants n'ayant pas d'influence sur les montées et/ou descentes, la commission autorise la programmation suivante :

D4 A

PEXIORA – ST PAPOUL samedi 04 mai 2024 à 18h (sous réserve de l'accord écrit de St Papoul)

D4 B

TRAPEL 3 – MONTREAL samedi 04 mai 2024 à 20h

Le président

M. BANDIERA Alexandre



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Procès-verbal N°2 de la Séance du 26 avril 2024 réalisée par boucle télégram

Président : Monsieur Guillem RICOUR

Membres : Messieurs Cyrille DE LANGLE, François PADJEN, et Mesdames Nathalie DE LANGLE, Martine DORS,

Objet : Ouverture de la période d'appel à candidature des représentants des clubs de district à la Ligue

L'élection de la délégation du District de l'Aude pour l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 30 avril 2024 au 22 mai 2024, à minuit**. Toute candidature doit être transmise par courrier postal recommandé, envoyé au siège du District à CARCASSONNE, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : 7, rue Haute 11000 CARCASSONNE.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2.1 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 5 délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : figurant en annexe du présent procès-verbal,

En Conséquence, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales décide :

- **De Fixer la période de dépôt des candidatures du mardi 30 avril 2024 à minuit jusqu'au mercredi 22 mai 2024 à 23h59 (Heure France Métropole),**
- **Les dossiers de candidatures devront respecter le modèle de candidature figurant en annexe du présent procès-verbal**

La présente décision est susceptible de recours les juridictions administratives du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 1 mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence de Conciliation du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R 141-5 et suivants du Code des Sports.

Guillem RICOUR

Nathalie DE LANGLE

Président C.S.O.E.

Secrétaire de séance

